



Gagnons ensemble le progrès social

Édito

Nous traversons une séquence politique et sociale déterminante pour le monde du travail. Les tensions sociales s'accroissent avec l'augmentation des inégalités. Les ressources naturelles se raréfient. Les riches sont de plus en plus riches. Celles et ceux qui détiennent les richesses et le capital font tout pour augmenter encore et toujours leurs profits. Les grandes entreprises françaises ont fait des bénéfices records malgré la crise sanitaire, le patrimoine immobilier des ménages les plus riches s'est largement accru alors qu'il devient de plus en plus difficile pour des millions de personnes de boucler les fins de mois.

Pour une majorité de salariés et de retraités, l'avenir est devenu une réelle source d'inquiétude: peur du déclassement, angoisses face au devenir de la planète... C'est encore plus vrai pour les jeunes générations, qui ont à craindre un futur marqué par une baisse importante de leur niveau de vie et de leur qualité de vie, et donc de leur possibilité de vivre correctement, de s'épanouir et de s'émanciper. Dans ce contexte, les tensions s'exacerbent. Les expressions et les formes de la colère sont diverses et se multiplient. Depuis maintenant plusieurs mois, de plus en plus de luttes sont menées dans les entreprises et les administrations, notamment pour l'augmentation des salaires. Face à cette situation, nous avons toutes et tous la responsabilité de porter des alternatives, des solutions concrètes et des actions utiles pour éradiquer les inégalités sociales qui se conjuguent aux inégalités environnementales, pour transformer le quotidien et l'avenir du monde du travail.

La CGT porte des valeurs de solidarité, d'entraide, de fraternité et de justice sociale. Elle est à vos côtés pour gagner des avancées concrètes sur les salaires, l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes, le déroulement de carrière, le maintien et le développement de l'emploi, la santé et la sécurité au travail et la démocratie au travail. La CGT porte également des propositions pour une réforme des retraites juste, pérenne et solidaire.

Se syndiquer, c'est faire le choix de s'unir, de s'organiser pour agir collectivement, de défendre et conquérir de nouveaux droits. Pour gagner nous avons besoin d'être plus nombreux, nous avons besoin de vous.

**SALAIRES,
RETRAITES...
Faisons
entendre
nos
EXIGENCES**

**Tout augmente,
sauf les salaires**

Page 2

**La retraite à 60 ans,
une mesure de justice sociale**

Page 3

300 milliards d'euros

Avoirs français détenus dans les paradis fiscaux

(Source : université Berkeley)

2,9 milliards d'euros

Manque à gagner pour l'État en 2017 et 2018 avec la suppression de l'ISF

(Source : université Berkeley)

Salaires/

Tout augmente, sauf les salaires !

La question des salaires est depuis plus d'un an la préoccupation principale au cœur des luttes des salariés. Pour cause, le patronat n'a de cesse de réduire le « coût du travail » avec comme argument que leur augmentation ne serait pas raisonnable pour l'économie. Contrairement à ce que prétend le patronat, depuis quarante ans, la part des salaires et cotisations sociales par rapport aux richesses créées n'a jamais cessé de diminuer. Concrètement, plus de 200 milliards d'euros sont passés de la poche des travailleurs à celles des actionnaires. En 2021 – donc en pleine pandémie – les 40 plus grosses entreprises

françaises ont réalisé 163 milliards de profits (+ 300 %), elles ont toutes touché des milliards d'aides publiques (le fameux « quoi qu'il en coûte ») et supprimé des dizaines de milliers d'emplois, mais elles ont surtout versé à leurs actionnaires 70 milliards d'euros de dividendes (+ 57 milliards par rapport à 2020). La rémunération des PDG de ces entreprises s'élève à 237 millions d'euros, soit 23 % d'augmentation en un an. Voilà donc en réalité où passent les richesses créées par les travailleurs de notre pays.

Nos salaires doivent suivre l'inflation des prix

Depuis le début de l'année, les prix à la consommation ont augmenté de plus de 5 %, et l'inflation pourrait atteindre 10 % d'ici la fin de l'année. L'indice des prix à la consommation ainsi que le montant des factures que l'on paye montrent clairement la flambée des prix, notamment des produits de première nécessité.

Faire face aux dépenses contraintes

Puisque les salaires dans le pays n'augmentent pas autant et aussi vite que les prix, le pouvoir d'achat des travailleurs, des privés d'emploi et des retraités diminue d'année en année, générant toujours plus de pauvreté et de précarité.

Afin de faire face aux dépenses contraintes, de plus en plus de personnes et de familles sont obligées de faire des sacrifices sur les loisirs mais aussi sur leur capacité à remplir le frigo, se soigner, se chauffer... vivre, tout simplement.

Personne ne peut tolérer une telle situation sociale. Leur niveau de rémunération – à commencer par le Smic – reste clairement insuffisant pour faire face notamment à l'augmentation des prix ou pour reconnaître les qualifications.

Gagner l'augmentation automatique des salaires avec l'inflation

Chaque année, de nombreuses conventions collectives ont plusieurs niveaux de salaires minima situés en dessous du Smic, dès lors que ce dernier est augmenté, comme le prévoit la loi. Faute de mécanisme automatique de revalorisation des grilles, les salaires de nombreux salariés sont proches du Smic. Ainsi, beaucoup sont déclassés, et leurs qualifications non reconnues. Dans la fonction publique, le même phénomène existe. Ainsi, un fonctionnaire de catégorie C peut passer neuf ans au Smic en raison du gel des salaires!

La CGT propose:

- un Smic à 2000 euros bruts en 2022, pour répondre aux besoins élémentaires le plus souvent incompressibles;
- une augmentation automatique de tous les salaires minima des branches professionnelles quand le Smic augmente;
- l'ouverture (ou réouverture) immédiate de négociations salariales dans les branches, les entreprises et l'administration publique pour l'augmentation de l'ensemble des salaires.

Un plan pour la jeunesse, c'est urgent !

La crise sanitaire a amplifié la précarité de la jeunesse et l'a rendue manifeste à travers les longues files d'attente devant les distributions alimentaires, les retours contraints dans le foyer parental, le décrochage scolaire... Le taux de précarité dépasse les 55 % pour les 15-24 ans. 20,8 % des « élèves et étudiants » vivent sous le seuil de pauvreté et 46 % d'entre eux déclarent exercer une activité rémunérée en parallèle de leurs études. 30 % des étudiants ont renoncé à des soins ou à des examens médicaux pour des raisons financières au cours des douze derniers mois. **Parce qu'une rupture radicale est urgente, la CGT porte un plan ambitieux et structurant pour la jeunesse.**

L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes c'est maintenant

Tous temps de travail confondus, les femmes gagnent 26 % de moins que les hommes. Outre les phénomènes de pure discrimination sexiste, ces écarts sont principalement liés à un certain nombre de facteurs sur lesquels il est possible d'agir: les temps partiels, l'écart cumulé sur les carrières, la non-mixité des emplois qualifiés et la dévalorisation des métiers à prédominance féminine, l'écart sur la part variable de la rémunération (primes, heures supplémentaires...). La CGT porte l'exigence de l'augmentation des salaires et la reconnaissance des qualifications des métiers à prédominance féminine. La CGT propose également des mesures concrètes pour lutter contre la discrimination à l'embauche et des indicateurs permettant de mesurer les discriminations au long de la carrière, afin de permettre d'y mettre fin.

Primes ou augmentation générale des salaires ?

Bien qu'alléchante, la prime est souvent individuelle et laisse libre cours au chantage des patrons – notamment dans la période – pour diminuer son montant, voire refuser de l'octroyer aux salariés. Certaines ne sont pas soumises à cotisations sociales ou fiscalisées (intéressement, participation, prime inflation, énergie, prime PEPA, etc.), donc autant d'argent qui reste dans les poches des patrons, au lieu d'être versé au pot commun de la solidarité. Il faut donc obtenir des augmentations générales et pérennes des salaires, si possible en pourcentage, pour conserver des écarts de salaires entre les niveaux de qualification, reconnaître les diplômes ainsi que l'expérience professionnelle. Le salaire socialisé (c'est-à-dire toutes les cotisations sociales) reste essentiel à l'émancipation et à la construction sociale de chacun. L'augmentation de salaire tous les mois sur le bulletin est indispensable.

La reconnaissance des qualifications

La qualification, c'est l'ensemble des savoirs et des savoir-faire du salarié acquis par la formation initiale, continue et par l'expérience professionnelle. La qualification ne se résume pas à une liste de compétences. La classification, c'est la position du salarié dans la grille hiérarchique en fonction de sa qualification. La grille de classifications permet de déterminer la grille des salaires.

Le triptyque qualification / classification / salaires est remis en cause par le patronat depuis plusieurs années. En remplaçant la qualification par le « tout-compétence », le patronat met à mal l'ensemble des outils qui font sens et

permettent aux salariés de se reconnaître collectivement au sein d'un champ professionnel et d'un métier. Le patronat veut clairement payer les travailleurs en fonction du poste de travail et non pas en fonction de leurs qualifications ou expérience professionnelle, toujours dans le but de faire pression sur le salaire.

La CGT revendique:

- la reconnaissance des diplômes dès l'embauche;
- le paiement de la qualification à la même hauteur, quel que soit le secteur dans lequel on travaille.



150 milliards d'euros

Montant des aides publiques versées aux entreprises

1 000 milliards d'euros

Montant cumulé de la fortune des 500 personnes les plus riches de France

Retraites/

La retraite à 60 ans, une mesure de justice sociale

La CGT défend la garantie d'un droit légal de départ à la retraite à 60 ans, avec une pension à taux plein qui ne doit pas être inférieure au Smic. Ce dernier doit être porté à 2000 euros brut. Rappelons que les retraités ont perdu entre 10 et 12 % de leur pouvoir d'achat en quinze ans, soit un mois de pension par an. C'est uniquement dû aux réformes successives – pourtant censées améliorer leur situation. Ce retour à une retraite à 60 ans va dans le sens de l'histoire et constitue une mesure de justice sociale. En effet, on constate que près d'un actif sur deux n'est plus en emploi à 60 ans, y compris car ils sont poussés vers la sortie par les employeurs les considérant comme moins productifs ou trop chers. C'est une mesure de justice sociale alors que la différence d'espérance de vie entre les plus riches et les plus pauvres peut atteindre treize ans et que l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans être malade ou physiquement diminué, reste inférieure à 64 ans. Le sens du progrès, c'est de travailler moins longtemps. Dans ce sens, la CGT revendique aussi la réduction du temps de travail à 32 heures.

Des mesures pour vivre la retraite en bonne santé!

La CGT estime que le système existant doit garantir le maintien des régimes spéciaux bénéficiant de dispositifs de départs anticipés qui ont fait leurs preuves. Ces derniers doivent servir de base pour élargir ce droit à départ anticipé en retraite à taux plein avant 60 ans à tous les salariés, notamment dans le secteur privé, ayant exercé des travaux pénibles et astreignants. Il est temps de prendre en compte, par des garanties collectives, les situations de travail particulièrement difficiles des salariés du bâtiment, du commerce, de l'agroalimentaire, les aides à domicile, les salariés exposés aux risques psychosociaux... C'est un chantier qui doit s'ouvrir en urgence, tout en renforçant la protection, la sécurité la prévention et la santé au travail. Cela nécessite de profondément changer l'organisation du travail. La CGT exige aussi des droits nouveaux et une garantie de départ anticipé à la retraite à taux plein pour les personnes en situation de handicap.

Construire un système plus solidaire pour les jeunes générations

Ces prochaines décennies doivent voir se développer de nouveaux droits. Ces derniers doivent d'abord être pensés pour la jeunesse, de plus en plus diplômée et qualifiée. Nous revendiquons la prise en compte d'années d'études ou de recherche de premiers emplois pour le calcul de la retraite – comme c'est déjà le cas en Allemagne. Cela permettra de poser le droit à la retraite comme une nouvelle étape dans sa vie professionnelle, de citoyen ou citoyenne à part entière.



© Laurent Hazgui / Divergence

Augmenter les salaires, c'est bon pour les retraites

La CGT est attachée au système actuel de retraite par répartition, basé sur la production des richesses par les travailleurs. Sa solidité et sa fiabilité sur le long terme ne font pas débat, comme en atteste le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites. Il reste un symbole de modernité et doit évoluer pour prendre en compte les évolutions du monde du travail et de la démographie. Ce principe assure la pérennité de la retraite pour les générations futures et garantit la possibilité d'augmenter les recettes pour répondre aux besoins de toutes et tous. Augmenter les salaires, payer justement la qualification, c'est aussi bon pour

les retraites!

Gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes permettrait non seulement de gagner des droits nouveaux, mais également de renflouer la Sécurité sociale et les caisses de retraite de 5 milliards d'euros par an.

Améliorer les droits à la retraite pour toutes et tous, c'est un choix de société qui remet au cœur la reconnaissance du travail et la place de celles et ceux qui, par leur travail, créent les richesses dans notre pays.

Un système pérenne et solidaire est possible et finançable

Il n'y a pas de problème de financement pour mettre en œuvre rapidement des droits améliorant la retraite de toutes et tous. Ce sont les exonérations de cotisations sociales (5,5 milliards d'euros en moins pour la retraite) et les bas salaires, l'explosion de la précarité au travail qui pèsent sur le régime des retraites.

La CGT propose des mesures immédiates de financement, notamment en élargissant l'assiette de cotisations aux dividendes versés aux actionnaires pour mettre le capital à contribution (14 milliards d'euros). Elle propose que l'ensemble des revenus tels l'intéressement, la participation, l'épargne salariale... soient soumis à cotisations (10 milliards d'euros). Elle défend la mise en place d'une surcotisation sur les emplois précaires (CDD, intérim... Un point supplémentaire de cotisation rapporterait un milliard d'euros et découra-

gerait le recours à la précarité), le dé plafonnement des cotisations sur les salaires très élevés, la lutte contre les fraudes fiscales et sociales des plus riches. Sur ce dernier point, la plateforme Deliveroo, en privant les travailleurs de leurs droits à protection sociale, vient d'être reconnue coupable par le tribunal de fraude sociale et fiscale, avec un manque à gagner de 7 à 9 milliards d'euros de cotisations sociales par an.

Les aides publiques aux entreprises, sans conditionnalité ou contrepartie, s'élèvent à plus de 150 milliards d'euros par an. Tous les quinze ans, nous dépensons l'équivalent d'une année de richesses créent par les travailleurs (2200 milliards d'euros).

Alors, toujours pas d'argent pour les retraites ?

8 millions

Nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en 2020 (soit 69 % d'augmentation par rapport à 2019)

69,4 milliards d'euros

Montant versé aux actionnaires du CAC 40 en 2021, soit la rémunération de 1,94 million de salariés au salaire médian

Ce qui existe



1 645,58 euros
Caissière payée au Smic



2 306,00 euros
Professeur catégorie A
fonction publique



1 732,49 euros
Postière ACO grade 1-3



1 910,51 euros
Ouvrière qualifiée
du bâtiment
Nouvelle-Aquitaine

Salaires minima bruts hors primes après dix ans d'ancienneté en 2022.

Ce que porte la CGT



2 000 euros
Smic



2 400 euros
1,2 Smic



2 800 euros
1,4 Smic



3 200 euros
1,6 Smic



3 600 euros
1,8 Smic



4 000 euros
2 Smic



4 600 euros
2,3 Smic

Salaires bruts à l'embauche.

Plus nombreux, nous sommes plus forts

De nombreuses transformations pèsent sur notre quotidien, sur nos conditions de travail et interrogent notre avenir. Les salariés ont souvent un sentiment d'impuissance face à ces bouleversements. Comment agir pour maîtriser notre avenir? Comment intervenir sur les choix qui nous touchent directement? Chacun d'entre nous détient une part de la solution. Beaucoup dépend de ce que nous

sommes capables de faire ensemble pour que notre avis soit entendu, que les revendications élaborées ensemble trouvent une issue positive. La CGT défend les intérêts individuels et collectifs des salariés. Quand nous prenons nos affaires en main, on peut changer les choses. Dans beaucoup de services ou d'entreprises, l'action collective permet des avancées en matière de salaires, de conditions de travail,

de lutte contre la précarité... La CGT se nourrit des différences de chacun pour faire vivre des valeurs de justice, de solidarité, de démocratie, d'antiracisme. Nous avons besoin que la CGT devienne plus forte, qu'elle s'installe dans le quotidien de travail de toutes et tous, partout. Alors faites comme des milliers de salariés chaque année, organisez-vous, rejoignez-nous!

Vous ne voulez pas en rester là! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts. Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Courriel

Âge profession

Entreprise (nom et adresse)

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone: 01 55 82 81 94, fax: 01 48 51 51 80, courriel: orga@cgt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr.

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante: dpo@cgt.fr.